

D

Déclaration en matière de stratégie Erasmus

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

Favoriser des rapprochements sur les thèmes qui font la singularité de l'ENSASE et profiter des compétences des enseignants de l'ENSASE:

L'offre d'échange, en particulier pour les étudiants, est désormais pléthorique. Face à cette offre, l'école doit pouvoir aider l'étudiant à mieux construire un parcours pédagogique qui ait du sens. Pour cela, l'ENSASE envisage, dans les années à venir, d'identifier les partenaires étrangers qui développent des thèmes d'études cohérents avec les siens et en particulier sur les thèmes :

Architecture et territoire industriel / Architecture et paysages ruraux / Architecture et renouvellement urbain / Architecture du Mouvement Moderne et valorisation patrimoniale / Espaces publics.

Par ailleurs, l'internationalisation des pratiques des métiers de l'Architecture, (75% des besoins dans ces domaines sont en Asie et dans les principaux pays émergents), nous incite à diversifier les mobilités, en particulier à destination des pays et secteurs émergents (en Asie avec Chandigarh; en Afrique Noire, dans la coopération avec l'ESSACA future école d'architecture camerounaise dont nous suivons le développement, en Amérique latine ou centrale avec le Chili, le Brésil ou le Mexique...)

Internationalisation des formations

Celle-ci passera par :

- une exigence quant au niveau linguistique des étudiants
- le développement du nombre de cours ou de conférences donnés en langue étrangère
- la formation interculturelle de formateurs et de responsables
- l'organisation de séminaires de recherche et de workshop internationaux

La langue anglaise étant la plus utilisée, l'ENSASE aide les étudiants, grâce aux cours d'anglais dispensés par les professeurs de l'école, à approfondir leurs connaissances et à préparer le TOEFL (Test Of English as a Foreign Language). Cet examen est exigé par de nombreuses institutions, plus particulièrement par les universités américaines.

Responsabiliser les étudiants candidats au départ

Avant de constituer leur dossier de candidature, les étudiants doivent définir précisément leur projet d'échange, en se documentant sur l'établissement d'accueil qui correspond le mieux à leurs attentes (cours dispensés, etc.). Pour cela, ils peuvent consulter les sites internet des écoles partenaires dont les liens sont sur les sites internet et intranet de l'ENSASE, rencontrer les étudiants Erasmus qui les renseigneront sur leur établissement d'origine et sur la vie pratique du pays, ou encore bénéficier de l'expérience des étudiants partis les années précédentes. A ce jour, les étudiants déposent un dossier constitué :

- d'un porte folio
- d'une lettre de motivation
- d'un CV
- de lettres de recommandation d'enseignants
- des résultats obtenus les semestres précédents

L'ensemble de ces documents sont consultés par la commission Relations Internationales avant d'auditionner les étudiants sur leurs objectifs et motivations. Cette audition par la Commission Relations Internationale permet de veiller aux orientations. (voir chapitre « Gouvernance »

Les critères de sélection sont la moyenne des notes, le porte folio, les motivations apparaissant dans le courrier et la présentation orale des objectifs de l'étudiant avant départ. Des situations singulières peuvent apparaître dans lesquelles les motivations de l'étudiant l'emportent sur la qualité pédagogique.

internationale et constituera le support du suivi des étudiants en 4ème année lors de leur absence de l'établissement.

Améliorer l'accueil, la coordination

Les établissements du PUSE constatent qu'il n'y a pas d'espace commun où sont accueillis les étudiants étrangers en mobilité entrante et où ils pourraient tous s'adresser. Il y a donc un besoin de mutualiser l'accueil des étudiants étrangers à Saint-Étienne pour :

- éviter les doublons de processus et dispositifs d'accueil
- assurer un accueil et une intégration réussie dans le territoire

Les établissements du PUSE souhaitent donc mettre en place les actions suivantes :

1. Pouvoir disposer d'un outil de promotion et de valorisation de Saint-Étienne et sa région comme destination universitaire.
 - Objectif : Doper le recrutement des établissements stéphanois en promouvant Saint-Étienne comme centre universitaire international (Intégrer la dimension territoriale dans les atouts de promotion, Valorisation de la ville avec une réflexion Design, Plaquettes, film promotionnel et diaporama, politique de promotion des acteurs locaux)
2. Mettre en place une « cellule mutuelle d'accompagnement »: accueillir et accompagner
 - Objectif : Mutualiser l'accueil & l'accompagnement sur place de ces étudiants étrangers, créer de bonnes conditions au moment de l'arrivée (Rapprochement vis-à-vis des services de la Préfecture – nécessité d'un interlocuteur identifié et unique, Anticiper notamment les besoins en terme de logements , Accompagnement – guichet unique, Carte de séjours – procédure visas (insertion professionnelle), Médecine préventive, FLE, Logement...

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

La stratégie de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture (ENSASE), dans sa contribution à la construction d'un espace d'enseignement européen et international s'attache à renforcer et à valoriser les mobilités, à conforter la dimension européenne de ses formations selon les orientations de son programme pédagogique.

L'ENSASE a développé les partenariats nécessaires à la mise en commun des expériences et des connaissances en s'associant aux différents acteurs de la construction européenne et internationale au plan local (excellents contacts avec la mairie de Saint Etienne, la communauté d'agglomération Saint Etienne Métropole et l'Université Jean Monnet avec laquelle elle est membre fondateur du PRES), régional, (membre de l'AGERA et des GAIA), national, (participe régulièrement aux journées organisées par l'Agence Europe Education Formation France) et enfin au plan européen, (membre de l'AEEA).

Les actions organisées dans le cadre du programme Erasmus sont valorisées grâce à plusieurs mesures :

- la déclaration de stratégie européenne et la charte Erasmus sont affichées dans le bureau des relations internationales de l'ENSASE et mises en ligne sur les sites internet et intranet de l'Ecole ;
- les bourses Erasmus versées aux étudiants séparément des autres bourses (mise en valeur)
- rappel régulier aux étudiants et enseignants participant à des travaux européens qu'ils sont possibles grâce au Programme Erasmus.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

L'ENSASE de par son mode de recrutement des étudiants notamment la phase "entretien oral" permet de pouvoir recruter des étudiants venant d'horizons géographique différents. Ainsi il est établi un tableau des catégories sociales de la famille des étudiants inscrits dans l'école, il apparaît que les catégories socio-professionnelles dites "employé, ouvrier, agriculteur, artisan, commerçant" sont représentées. Cependant il convient de noter que les cadres et professions intellectuelles supérieures sont nettement représentés.

Ces deux dernières années, le taux d'abandon en 1ère année était résiduel (1 étudiants pour 10 en première année sur 115). peu d'étudiants sortent du cursus de licence et envisagent une autre orientation universitaire ou professionnelle.

L'ENSASE entretient des relations étroites avec l'Ordre des architectes et l'ensemble des acteurs de la profession, ces derniers participent à la formation dans le cadre de la 6ème année ainsi qu'à l'ensemble des jurys d'obtention de la licence et du Master. Il convient de préciser que les enseignants sont des praticiens.

5 enseignants ont suivi des formations aussi bien à la recherche mais aussi à l'assimilation d'outils pédagogiques. 2 enseignants ont participé à des échanges dans le cadre ERASMUS.

La région Rhône-Alpes est fortement impliquée dans le soutien aux formations, l'ENSASE et la région sont partenaires sur des projets pédagogiques portés en direction de pays émergents (Arménie, Cameroun, Chine...) et alloue des bourses de mobilité internationale pour les étudiants en complément de celle allouée par l'Agence ERASMUS.

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)

E

Déclaration d'Adhésion de la candidature

Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,

*certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance.
Toutes les actions dans le cadre du Programme seront mises en œuvre sur la base des accords écrits conclus avec
les autorités compétentes des établissements partenaires;*

*déclare accepter le contenu de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur tel que défini ci-dessus, et engage
mon établissement à faire en sorte de respecter et observer ces obligations;*

déclare accepter la publication de la stratégie par la Commission européenne.

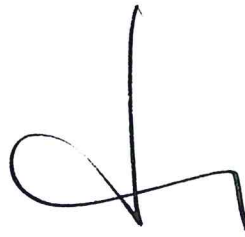
Lieu: SAINT-ETIENNE

Nom: Jacques PORTE

Date (jj/mm/aaaa): 14/05/2013

J'ai lu et j'accepte les Conditions relatives à la protection des données

Signature originale du représentant légal de l'établissement (tel qu'identifié à la rubrique A.2 ci-dessus)



**Le Directeur
Jacques Porte**

Cachet original de l'établissement

